

Interview avec Jacques Delestre, Partner & expert Personne Vulnérable Olifan Group

Publié le : 26/01/2021

Auteur : Olifan Group

Jacques Delestre, vous êtes Partner chez Olifan Group et plus précisément vous êtes responsable de l'expertise Personne Vulnérable d'Olifan Group. Pouvez-vous nous en dire un peu plus...

Quel est votre parcours avant Olifan Group ?

Après un parcours bancaire dans la gestion privée et titulaire d'un Diplôme Universitaire Gestion du Patrimoine, j'ai fait le choix en 2001 de créer mon Cabinet : JD Consultant. Je me suis intéressé à la protection des personnes vulnérables en suivant la même formation que les professionnels de la tutelle (CNC). Je suis, également, titulaire du certificat d'expertise judiciaire délivré par Sciences Po. C'est ainsi que je me suis spécialisé dans la Gestion du patrimoine des personnes vulnérables avec deux spécificités :

- Délivrer du conseil patrimonial auprès des professionnels de la Tutelle
- Former les Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM)

Par la suite, en 2015, j'ai rejoint l'aventure entrepreneuriale qu'est Olifan Group. Mon envie était de contribuer à créer un groupe avec l'ambition d'être reconnu comme un acteur de référence au niveau national par sa multi-expertise et la grande qualité de

ses conseils.

Présentez-nous l'expertise Personne Vulnérable

Cette expertise est très singulière et répond à un enjeu sociétal : celui du traitement de la gestion patrimoniale face à une personne vulnérable (vieillesse de la population, entrée en dépendance et problème de son financement) .

Notre équipe intervient à 2 niveaux :

- **Auprès de tous nos clients et groupes familiaux qui souhaitent anticiper l'entrée dans la dépendance** et prendre toutes les mesures juridiques et patrimoniales. Cela concerne notamment les chefs d'entreprise qui sont soucieux de leur outil de travail et qui souhaitent le voir perdurer en cas de perte de capacité suite à un accident et ou une maladie. Egalement les familles, quand il est question d'agir sur le patrimoine d'un proche vulnérable. Tous les actes sont bloqués et nos experts feront le bon diagnostic pour organiser et coordonner les actions à mener (quels types de mesure de protection ? Quel accompagnement en amont et en aval de la mesure de protection ? [...])
- **Auprès des professionnels de la Tutelle** (qui peuvent être susceptibles de gérer d'importants patrimoines). Ces derniers s'appuient sur notre expérience sur la thématique et notre maîtrise d'une gestion patrimoniale complexe. Ils nous sollicitent pour un éclairage technique et l'audit patrimonial du majeur protégé. Enfin au travers de [notre centre de Formation](#) qui dispense des unités d'enseignements à destination de ces prescripteurs.

Cette expertise permet de nous différencier de la concurrence et donne du sens quand il s'agit de protéger et défendre les intérêts des personnes les plus fragiles.

Nous traitons l'anticipation à travers le mandat de protection future et notre maîtrise de cet outil juridique. Nous sommes également là pour prévoir le financement de la dépendance et éviter que nos clients laissent cette charge à leurs proches.

Zoom sur l'équipe Expertise Personne Vulnérable

Composée d'une dizaine de collaborateurs, l'équipe englobe des Auditeurs et des Techniciens spécialisés dans les situations de vulnérabilité. Ils rendent des rapports circonstanciés pour éclairer les acteurs de la Tutelle et/ou réalisent la rédaction sur mesure des Mandats De Protection Future (le rôle confié aux mandataires, l'orientation donnée à la gestion du patrimoine et les choix de vie liés à la personne).

		
Après des études en droit et un diplôme en gestion du patrimoine des majeurs protégés, Mélanie a rejoint Olifan en 2018. Elle s'occupe aujourd'hui du service client de l'expertise.	Grâce à un intervenant au sein de son Master 2 Droit et gestion de Patrimoine, Jérémie était convaincu par les valeurs et la multi-expertise d'Olifan Group avant même d'y travailler. Il a volontairement choisi cette spécialité afin de mettre ses connaissances au service de personnes en ayant réellement besoin. C'est avant tout la volonté d'aider son client majeur protégé qui guide Jérémie lors de l'élaboration de ses dossiers.	Juriste de formation et après une carrière au service des personnes en mobilité internationale, Vanessa décide de venir en aide aux personnes vulnérables. Après deux Diplômes Universitaires en Gestion de Patrimoine dont un spécialisé sur les majeurs protégés, elle concrétise son goût pour l'accompagnement social et juridique. Chez Olifan, elle rédige les mandats de protection future et réalise les audits patrimoniaux des majeurs protégés.

Egalement, des Conseillers en région qui sont experts en vulnérabilité et tous diplômés soit du CNC soit du DU gestion du patrimoine des personnes protégées*. Ils conseillent les familles et les professionnels de la tutelle pour optimiser la gestion des avoirs des personnes vulnérables.

*Le diplôme universitaire des personnes protégées a été créé en 2015 en partenariat avec la Faculté de Droit de Nice. Ce titre est actuellement en cours de dépôt au Répertoire Spécifique. [En savoir plus](#)

Auriez-vous une anecdote à nous donner ?

J'en ai tous les jours !

- Un associé qui veut anticiper sa vulnérabilité et confier ses directives/volontés à ses enfants. Il a fait une réunion de famille. Il a trouvé collégialement la bonne organisation. La gestion de sa personne sera confiée à l'une de ses filles tandis que celle de son patrimoine à un autre enfant. Nous lui rédigeons son mandat de protection future.

[su_button url="https://www.youtube.com/watch?v=JmXORzaFf6Q" target="blank" background="#8D1D22" size="4" radius="0"]Plus d'informations sur le mandat de protection future[/su_button]

- Une cliente, fille unique, qui souhaite continuer l'objectif initié par son défunt père et sa mère, avant son entrée en vulnérabilité à savoir la transmission de son patrimoine. Malgré la situation de conflit d'intérêt (tutrice de sa mère et seule héritière), nous trouvons l'organisation adéquate et sommes en lien avec le magistrat pour à la fois protéger et maintenir les revenus de la mère ainsi qu'optimiser son coût de la transmission.
- Une association de Tutelle qui souhaite former ses salariés et les mandataires judiciaires à la protection des majeurs sur la gestion de patrimoine. Elle nous a ensuite demandé de mettre en place une hotline pour répondre aux demandes des salariés afin de ne plus être isolés face à une problématique d'ordre patrimoniale.

Qu'est-ce qu'aujourd'hui l'aventure Olifan Group pour vous ?

- Une totale liberté de création et d'innovation
- Des valeurs humaines partagées dans toute l'entreprise

- Une agilité permanente
- Un modèle performant

[su_button url="https://olifangroup.com/qui-sommes-nous/" target="blank" background="#8D1D22" size="4" radius="0"]Qui sommes-nous ? [/su_button]

Conclusion

Aujourd'hui, chez Olifan Group, je reprendrai la citation d'Antoine de Saint Exupéry : « **Pour l'avenir il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible** » car si l'avenir est imprévisible sa préparation est à faire dès maintenant.